**Ouagadougou le 31 janvier 2018**

 **A**

 **Madame la Directrice Régionale de l’éducation et de l’alphabétisation de la région du Nord**

**Objet** : *Autorisation de couverture médiatique*

 *à l’école de Boka à Dori*

**Madame la Directrice,**

Droit Libre TV est une web télé spécialisée en droits humains, basée au Burkina Faso, et alimentée par des images de la sous-région ouest africaine. Elle intervient dans huit pays : le Sénégal, le Mali, la Côte- d’Ivoire, le Benin, le Togo, le Niger, la Guinée Conakry et le Burkina Faso.

C’est dans ce cadre, que j’ai l’honneur de venir par la présente vous demander une autorisation d’accès avec couverture médiatique, à l’école de Boka, située à une trentaine de kilomètres de la ville de Dori, pour la réalisation d’un reportage vidéo par une équipe de Droit Libre TV.

Il s’agira de suivre pendant deux jours une enseignante (à défaut un enseignant) dans son quotidien. Nous la suivrons de son domicile à l’école, pendant ses activités à l’école et de son retour à la maison. Cela a pour but de nous imprégner de son quotidien.

Par la même occasion, nous souhaitons réaliser des interviews avec quelques personnes : le directeur de l’école, un enseignant, un parent d’élève et deux ou trois élèves. D’autres acteurs pourraient être contactés en fonction des besoins du terrain.

Les entretiens porteront entre autres, sur les conditions de vie et de travail mais aussi de leur état d’esprit face à la menace sécuritaire dont fait face la région du Sahel.

Le journaliste chargé du reportage, NDENGAR Masbé, est joignable aux : 78 78 02 90/ 77 21 00 97.

Ci-joints à ma demande, le récépissé de l’association Semfilms à laquelle appartient la web télé Droit Libre TV([www.droitlibre.tv](http://www.droitlibre.tv)).

Tout en vous souhaitant une bonne réception, veuillez croire, Madame la Directrice Régionale, l’expression de ma plus haute considération.

Gidéon VINK

Responsable à la production

Droit Libre TV/ Association Semfilms

00226 76 63 72 70